



## Commune de Jorat-Menthue Commission énergie

---

### Petites installations photovoltaïques des bâtiments

#### Démarches à entreprendre pour bénéficier de la subvention communale en complément à la subvention "Swissgrid" de la Confédération

Pour obtenir la subvention communale, vous devez préalablement, avant le début des travaux :

1) Contacter le greffe communal ou le municipal responsable de la police des constructions pour signaler votre intention d'effectuer une petite installation photovoltaïque sur votre bâtiment et décrire succinctement les travaux envisagés.

2) Remplir le formulaire de demande de subvention Swissgrid et fournir les annexes requises.

Pour cela, aller sur le site <https://www.guarantee-of-origin.ch>, et, dans la fenêtre Annonce sélectionnez la rubrique Annonce en ligne pour la RPC ; suivre la procédure décrite.

(<https://www.guarantee-of-origin.ch/SwissForms/Default.aspx?language=FR>)

Questions concernant le système d'encouragement (rétribution unique ou RPC): Site Internet de Swissgrid – Courriel: [kev-hkn@swissgrid.ch](mailto:kev-hkn@swissgrid.ch), tél.: +41 848 014 014

Remarque : la subvention communale en complément à la subvention Swissgrid de la Confédération ne peut être demandée que pour les petites installations de puissance réalisée entre 2 et 9.9 kWp et qui bénéficient de la rétribution unique (RU)

3) Lorsque vous obtiendrez par écrit un engagement officiel d'attribution de subvention, envoyez une copie au greffe ainsi que le formulaire communal dûment rempli intitulé: Demande à pouvoir bénéficier de la subvention communale en complément à la subvention Swissgrid de la Confédération pour une petite installation photovoltaïque. Ceci permettra d'enregistrer le montant qui devra vous être versé après travaux.

Puis, lorsque les travaux seront terminés :

4) Faites la démarche requise par les directives Swissgrid pour bénéficier de la subvention fédérale. La subvention de la commune vous sera versée dès réception par la municipalité de la preuve de l'obtention de la subvention fédérale.

Montants octroyés et conditions d'octroi (subventions fédérale et communale)  
Rétribution Unique (RU) puissance réalisée entre 2 et 9.9 kWp

Mise en service			
01.10.2015 - selon sbv fédérale			
Catégorie d'installation	Contribution fédérale de base (CHF)	Contribution fédérale liée à la puissance maximale en kW (CHF)	Contribution communale (CHF) 50% de la contribution fédérale
Ajoutée / isolée	1'400.00	500.00	700.00 250.00
Intégrée	1'800.00	610.00	900.00 305.00

Valable dès le 01.06.2016  
Sous réserve de modification ultérieure de tarif.



## Commune de Jorat-Menthue Commission énergie

### Petites installations photovoltaïques des bâtiments

#### Demande pour bénéficier de la subvention communale en complément à la subvention "Swissgrid" de la Confédération

Par le présent formulaire, je, propriétaire soussigné demande à être mis au bénéfice de la subvention communale pour une petite installation photovoltaïque sur mon bâtiment d'habitation. Conformément aux conditions expliquées dans le document « Démarches à entreprendre pour bénéficier de la subvention communale en complément à la subvention "Swissgrid" de la Confédération », j'ai demandé à bénéficier de la subvention fédérale. Ma demande a été agréée et je vous fournis en annexe une copie de la promesse de subvention.

	Surface et puissance en m <sup>2</sup> / kWp
Installation prévue :	
<input type="checkbox"/> Installation ajoutée/isolée :	...../.....
<input type="checkbox"/> Installation intégrée :	...../.....

Date :

Nom et Prénom :

Signature :